

I) Objectif :

Avoir les connaissances nécessaires en législation notamment en matière de responsabilité.
Acquérir les compétences de règles de vérification, contrôle et conformité d'un échafaudage.
Etre capable d'être l'interlocuteur compétent de l'entreprise auprès des fournisseurs ou utilisateurs d'échafaudages.

II) Pré requis :

Savoir lire, écrire et comprendre le français.
Avoir suivi une formation initiale.

III) Public concerné :

Toute personne ayant à prévoir, commander, vérifier et réceptionner un échafaudage.

IV) Formateur/ Testeur :

Personnel qualifié pour le montage d'échafaudages.

V) Durée :

1 jour de 7h.

VI) Nombre de stagiaires requis :

Minimum : 4 personnes / maximum : 10 personnes

VII) Programme :

Théorie :

Le travail en hauteur et la réglementation.
La législation sur les différents types d'échafaudages.
Les responsabilités du vérificateur.
Notice de montage du fabricant.
Les caractéristiques du matériel et les différents éléments de stabilité

- Terminologie
- Résistance et stabilité

Les risques spécifiques à chaque type d'échafaudage (fixes, roulant, volants)
Les risques liés à l'environnement.
La rédaction d'une demande d'échafaudage

La conformité :

- De l'état général ;
- de l'implantation ;
- de la conception ;
- des appuis ;
- de la stabilité ;
- des éléments assurant la résistance aux charges verticales et horizontales ;
- des accès ;
- des niveaux de travail et de circulation ;
- les protections collectives ;
- du garde-corps ;
- de l'affichage.

La réception de l'échafaudage

- Feuille d'expression des besoins
- Les audits
- Les panneaux de réception

Les consignes d'utilisation et de maintenance des échafaudages fixes et roulants.

VIII) Evaluation :

Tests de connaissance théorique et pratique

- Vérifier la conformité d'un échafaudage.
- Réceptionner un échafaudage.

*Stage conventionné avec la CARSAT selon la recommandation CNAMTS R408
Stage réalisé en référence à l'article du code du travail R4323-69.*

IX) Sanction pédagogique :

Une attestation de formation sera remise à chaque candidat
En cas d'échec aux tests, délivrance d'une attestation d'échec

X) Matériel pédagogique :

- Aire d'évolution abritée
- Matériels Pour exercices
- Présentation Power Point
- Livret stagiaire